

Parking Abrioux : l'opacité comme système ou le langage des apprentis-sorciers

Aulnay, le 23 octobre 2018

Notre lettre au préfet pour dénoncer l'opacité et les dangers du projet de parking souterrain a fait mouche. Un contre-feu encore modeste a été allumé dans le blog « Aulnay Libre », proche de la municipalité. Ce texte est bourré de ce qu'il nous reproche : des inexactitudes et des erreurs quant à nos positions. Sans beaucoup de conviction, car le goût du libre débat n'est pas la qualité première de cette équipe, nous demandons en guise de droit de réponse la publication du texte suivant.

Ce que nous dénonçons principalement, c'est que tout se fasse sans aucune communication véritable. Quelques semaines avant le début annoncé des travaux, le plan du parking n'est toujours pas connu, et les images de la future place publiées précédemment sur Oxygène sont mensongères. Bien sûr, aucune réponse à cela. L'opacité est tellement ancrée dans les habitudes que l'auteur du texte d' « Aulnay libre » tient à garder l'anonymat. Voici ce que nous répondons à quelques unes de ses affirmations.

« La matière urbanistique est particulièrement technique. »

Faut-il en conclure que les citoyens sont considérés comme stupides au point qu'il est exclu de pouvoir leur faire comprendre et discuter un projet d'urbanisme ? Si les choses sont si complexes, pourquoi n'avoir pas fait appel à un cabinet d'urbanistes ? Faut-il croire que les services municipaux sont si compétents, lorsque par exemple, ils ne sont pas capables de se rendre compte que le projet du pont de la Croix Blanche tel qu'il nous a été annoncé (la continuité des deux voies par l'entrée nord du pont) était irréalisable ? Chacun peut juger de l'efficacité de cette coûteuse réalisation, qui par surcroît accentue le danger pour les cyclistes.

« L'amalgame que tente de faire cette association entre les inondations de 2013 et le niveau de la nappe est dénué de tout fondement. Les inondations de 2013 sont dues au dimensionnement des collecteurs d'eau de pluie qui n'étaient pas calibrés pour faire face à des précipitations intenses et abondantes. »

Certes, le ruissellement est collecté par le réseau d'évacuation des eaux pluviales, et c'est bien lui qui a été défaillant en 2013. Mais toute l'eau ne ruisselle pas, une partie s'infiltre par les surfaces en pleine terre et va rejoindre la nappe phréatique, qui inévitablement remonte, même lentement. Elle montera d'autant plus que les cuvelages de tous les nouveaux immeubles en construction ou en projet vont rabattre cette nappe contre les sous-sols des immeubles anciens mal protégés, où la dissolution du gypse va s'accentuer. Voir l'exemple du 37 de la route de Bondy, où la circulation souterraine s'est retrouvée bloquée par le cuvelage d'un nouvel immeuble de 5 étages, de sorte qu'en face, la dissolution du gypse s'est accélérée, provoquant un risque d'effondrement du pavillon, ce qui a imposé en urgence le comblement de la cavité (par les services de la Région).

« La ville contrôle le niveau de la nappe phréatique ».

Ne pas confondre « contrôler » et « maîtriser ». Les piézomètres n'ont jamais empêché la nappe de monter et de dissoudre le gypse. La seule chose à faire, c'est de ne pas lui donner toutes les facilités pour cela. « Nous maîtrisons la situation » : c'est là le langage de tous les apprentis-sorciers.

Ce qu'on ne nous dit pas, c'est que la réponse est toute trouvée : limiter au maximum les infiltrations en imperméabilisant au maximum les sols du quartier par une densification des constructions (pour un promoteur, la pleine terre ou un mètre ou deux de terre sur une dalle, c'est souvent pareil). Mais c'est accentuer le ruissellement, et dans ce cas, le réseau de collecte modernisé sera vite dépassé. Au passage, merci au Département et à la Région qui financent une bonne partie des travaux ! Mais on en reparlera lors de la prochaine pluie centennale ou même décennale, lorsque la nappe se sera bien répandue dans la zone pavillonnaire.

« Les rampes d'accès au futur parking souterrain ne seront pas dans l'emprise du legs Pecoroni. »

Dont acte. Nous avons benoîtement cru le site « Aulnay mérite mieux » et le plan qu'il a publié. « Nous sommes allés consulter le dossier EFFIA en mairie avant le Conseil Municipal. On voit clairement que les accès du parking sont déjà prévus sous le terrain légué à la ville par M. Pecoroni » (<https://aulnaymeritemieux.com/2018/10/01>) Qui croire ? On serait tenté de dire : ceux qui nous proposent un plan. Pourquoi diable la municipalité tient-elle à garder ce plan secret ? Ce serait si simple d'éviter aux gens de se tromper ! A moins que ce ne soit le cœur de la stratégie : pousser à la faute ceux qui ne sont pas d'accord.

« En ce qui concerne le collège, les échanges de flux piétons seront uniquement sur la rue de la République. »

Comme chacun sait, tous les élèves du collège habitent à l'ouest de la place et n'auront donc jamais à traverser au niveau des rampes du parking, situés à l'est ! La vérité, c'est qu'on ne prend ici en considération que les déplacements entre les bâtiments des deux côtés de la rue de la République à l'intérieur des horaires scolaires, qui relèvent de la responsabilité des pouvoirs publics.

Après ou avant les cours, la municipalité s'en lave les mains, c'est sans doute uniquement de la responsabilité des parents d'apprendre à éviter les voitures lancées sur une rampe « *en face de la rue Louis Barrault* ».

Pour l'annexe Barrault, prévue pour devenir école maternelle et primaire, doit-on penser qu'aucun enfant n'aura à traverser les rues dans l'autre sens ? Ici le procédé est plus subtil : « *des études sont en cours* ». Les études, c'est comme les piézomètres. Il suffit de lancer les unes, de poser les autres, et le problème disparaît !

« *En conclusion, il s'agit là d'une opération de revitalisation de cette place qui redeviendra ainsi un pôle de centralité avec des commerces de proximité.* »

Nous avons toujours été favorables à la piétonisation de la place, mais nous sommes impressionnés par l'optimisme de ce projet. La municipalité dispose-t-elle de la recette pour planter des commerces de proximité sur commande ? Elle a déjà tant de mal à maintenir ceux du boulevard de Strasbourg ! En revanche, il est bien possible que des restaurants s'installent autour de la place. Pour quelle clientèle ? Comment sera géré l'afflux de circulation ? C'est vrai que les problèmes de circulation seront aisément réglés par « *des plots rétractables avec feux* ». Alors, pourquoi s'inquiéter ?

« *La proposition alternative visant à construire un parking silo ne permet pas de répondre aux besoins de stationnement ni aux exigences souhaitées en matière d'esthétique.* »

Quels besoins de stationnement ? Avec une quarantaine de places, ils sont en effet insuffisants si l'on encourage une densification à outrance du quartier et que l'on permet aux promoteurs de déroger à la règle « un logement, une place de parking ». Or nous désapprouvons cette politique, comme celle des parkings souterrains. Pas d'immeubles de 5 étages et des emplacements de parking en rez-de chaussée, voilà ce que nous souhaitons avec beaucoup d'Aulnaysiens. En matière d'esthétique, on ne construit plus de parkings aériens comme dans les années 70. Par exemple, la végétalisation des façades, cela existe aujourd'hui.

« *Dans la configuration énoncée, cela conduit pour 100 places à un parking de 5 à 6 niveaux, un ascenseur duplex et deux cages d'escaliers. Cela conduirait à altérer les façades de la rue des Écoles et son environnement immédiat assombrissant les propriétés voisines.* »

On nous demande de faire preuve d'honnêteté en prenant en compte l'idée d'un parking de 100 places. Sauf que justement, nous ne voulons pas d'un parking de 100 places ! Nous ne souhaitons qu'un remplacement à l'identique (40 places). Dans ce cas il n'y aurait pas besoin de 5 ou 6 étages ! Non, monsieur l'anonyme, nous ne sommes pas en contradiction avec notre protestation contre une révision du PLU qui a permis la construction d'immeubles dépassant en hauteur toutes les constructions actuelles. Et pour préserver l'environnement immédiat, il y avait une solution : conserver juste la façade de la perception qui n'était pas si laide ! Cela se fait souvent à Paris, auquel vous voulez faire ressembler notre ville. Mais pour cela il fallait faire preuve d'inventivité et d'un peu d'attachement au patrimoine, même modeste. Et surtout ne pas viser à densifier au maximum le quartier !

« *Concernant l'essence des arbres présents, il ne s'agit pas d'une essence remarquable.* »

Essence remarquable, certes non. Mais vénérable, assurément. Concevez-vous que l'on puisse être attaché à une place ainsi arborée ? Le millier de personnes qui a signé notre pétition méritait-il un silence méprisant ? N'était-il pas possible de préserver quelques-uns des plus beaux arbres ? C'est cela que l'on aurait attendu d'une municipalité élue sur le slogan : « Aulnay respectueuse ». Respecter les gens, cela consiste à bien vouloir les entendre, et à chercher avec eux un compromis.

« *La place Abrioux, était en 2008, reconnue d'intérêt patrimonial par le Département. Cette affirmation est erronée : seul le Collège du Parc a été protégé au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme.* »

Monsieur l'anonyme, lorsqu'on titre : « *Les inexactitudes et les erreurs de l'association Aulnay Environnement* », il faut être soi-même irréprochable. Nous n'avons jamais parlé de protection au titre de cet article. Reprenez la *Contribution au diagnostic du patrimoine de la commune* édité en juin 2008 par le Conseil Général. Page108 vous lirez dans un paragraphe intitulé : éléments d'intérêt patrimonial / Ensembles urbains : Place Camélinat ! Mais c'est vrai que la place Camélinat n'existe plus !

Quant au dernier paragraphe, c'est une magnifique entourloupe. Après déchiffrement, on peut en retenir deux choses :

- Si la solution retenue n'est pas viable et sûre « *la pleine responsabilité est laissée au constructeur / concepteur* ». En d'autres termes, s'il y a des problèmes, à lui de se débrouiller !
- C'est normal que le seul document communiqué aux élus ne soit pas le projet définitif, car la « *proposition graphique et fonctionnelle n'était pas connue* », (quand ? au moment du Conseil municipal d'octobre ?) le lauréat n'étant pas désigné. Les travaux sont annoncés pour janvier, et en octobre, le lauréat de l'appel d'offre n'est toujours pas connu ? On ne peut rien communiquer aux élus ? Mais l'auteur de l'article a l'air lui, bien au courant : il sait que l'accès n'est pas sur le leg_s Pecoroni !

Alors, jusqu'à quand refusera-t-on d'informer honnêtement les Aulnaysiens ? Quand connaîtra-t-on enfin le plan d'un équipement qui va lourdement impacter les habitants du quartier ?